

Zeitschrift: Schweizer Erziehungs-Rundschau : Organ für das öffentliche und private Bildungswesen der Schweiz = Revue suisse d'éducation : organe de l'enseignement et de l'éducation publics et privés en Suisse

Herausgeber: Verband Schweizerischer Privatschulen

Band: 32 (1959-1960)

Heft: 1

Rubrik: Aus dem Wirken der Privatschulen

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

De quelques problèmes qui préoccupent le comité central de notre Fédération

Parmi des différentes questions à l'ordre du jour de la dernière séance du comité central de notre Fédération, tenue à Berne le 14 mars, nous nous permettons de relever très brièvement les points suivants, qui nous paraissent mériter votre attention particulière.

Signalons, tout d'abord, les changements survenus dans la composition du comité central. L'association genevoise a nommé en qualité de second délégué M. le Dr. A. Cottier de Genève et l'association neuchâteloise M. Pierre Guinand de Neuchâtel, qui avait déjà fonctionné comme secrétaire lors de la précédente législature. La présidence de l'«Arbeitsgemeinschaft deutschschweizerischer Institutsleiter» a changé de mains; c'est le Dr. M. Gschwind de Fetan qui en dirigera dorénavant les destinées et qui la représentera d'office au sein du comité central, en remplacement de M. Jacobs de Pratteln.

Nous félicitons très chaleureusement ces nouveaux membres de leur nomination et nous les remercions d'emblée de leur collaboration.

Le secrétariat permanent, entré en fonction le 1er janvier 1959, s'est occupé principalement de la préparation du fichier sur lequel seront consignés les divers renseignements demandés à chaque institut au moyen du questionnaire diffusé au mois de février. Nous espérons être en possession de toutes les réponses dans un proche avenir et nous réitérons nos remerciements aux membres qui nous les ont déjà transmises.

Le comité central a approuvé, d'autre part, à l'unanimité, le programme établi par le comité d'organisation du prochain congrès, qui se tiendra à Bad Ragaz les 25, 26 et 27 septembre. Une place importante sera réservée à la partie récréative, aux divertissements, aux contacts personnels entre membres et aux visites organisées. Aucun sujet pédagogique ne sera traité cette fois-ci; par contre, la cérémonie officielle se déroulera en présence de nombreux invités et aura pour thème central «L'enseignement privé et l'enseignement officiel». Nous espérons que chaque école se fera un devoir d'être représentée à ce congrès.

Nous vous signalons également la décision prise par le comité central de prévoir une carte de fête unique pour toute la durée du congrès.

Une des tâches dont nous sommes chargés consiste à recruter de nouveaux membres et d'étudier le pro-

blème de la création éventuelle d'associations régionales nouvelles.

Un premier voyage de deux jours en Valais en compagnie de Monsieur l'Abbé Moret, notre dévoué membre du comité central et président de l'Association genevoise, nous a permis de prendre contact avec une quinzaine d'instituts de la région. Ce premier voyage de prospection, qui a donné des résultats fort encourageants, sera bientôt suivi d'un deuxième. Le même problème se posera par la suite pour les instituts situés dans le canton de Fribourg.

Vu le succès rencontré l'année dernière par le premier cours d'information pour professeurs internes, qui avait eu lieu à l'institut «Le Rosey» à Rolle, le comité central a décidé de renouveler cette heureuse expérience en 1960. Nous sommes certains que ce nouveau cours répondra à une nécessité et qu'il sera favorablement accueilli par nos directeurs d'internats.

En dernier lieu, nous attirons l'attention de nos membres sur le numéro spécial de propagande que publiera la SER cet automne, à l'occasion du jubilé de notre Fédération; la circulaire qui leur est parvenue à ce sujet contient tous renseignements utiles.

Le secrétaire général: *Emile Regard*

SCHWEIZER UMSCHAU

Kurs für Stimmbildung

Vom 29. Dezember 1958 bis 5. Januar 1959 fand unter der Leitung von Frau Olga Hensel ein Kurs für Stimmbildung statt. Nicht eine «Singwoche», wie diese mit dem Namen Hensel verbunden sind, wollten diese Tage sein, sondern deren Ziel war die Entwicklung, Förderung und Besserung der Stimme. Diese Aufgabe im Rahmen einer Kursarbeit durchzuführen, war in der Hinsicht zum Vorteil der Teilnehmer, als der Übende ebensowohl zum aufmerksamen Mithören, Unterscheiden und innerlichen Mithelfen aufgerufen wurde, wie er sich auf die eigene Ausübung zu konzentrieren hatte. Hemmungen abzustreifen kann einen wesentlichen Teil einer Gesangserziehung ausmachen.

Die ganze Arbeit war nicht nur im äußeren Sinne in einen weiteren Rahmen hineingestellt, sondern von Gesinnung und Idee getragen, daß man gerne von Herzen mitgehen möchte, und die Vorstellungen, zu denen man hingeführt wurde, erwiesen sich als wesentlich und in die praktische Arbeit hineinreichend.